

L'ADAGP s'engage pleinement pour la documentation et le catalogage des œuvres

Lancé en 2021 grâce à l'accord signé par l'ADAGP avec Google, le Fonds de soutien est un programme de dotations conçu pour accompagner les membres de l'ADAGP – artistes et ayants droit – dans leur parcours professionnel. Il a été conçu par le conseil d'administration de l'ADAGP pour impulser et financer le travail de documentation sur les œuvres et s'est déployé par la mise en place de dispositifs d'accompagnement inédits tant par leur forme que par leur ampleur (plus de 1 200 soutiens en deux ans).

Fort de 6 catégories de dotations, allant de 1 500 € à 6 000 €, le Fonds de soutien se distingue notamment par sa **dotation Catalogage des œuvres** : une aide unique en France qui traite des questions du fonds d'œuvres des artistes. Anciennement nommée « dotation Fonds d'œuvres et d'archives », elle aide les artistes-auteurs ou leurs héritiers dans la documentation, le recensement et la numérisation des œuvres, de façon à répondre aux besoins d'information des conservateurs, des éditeurs, des chercheurs, des collectionneurs, etc. Elle permet, entre autres, de laisser aux ayants droit des fonds en bon ordre afin qu'ils n'héritent pas de trésors posthumes dont ils n'auraient pas les clefs.

En deux ans, ce sont 304 dotations Catalogage des œuvres de 6 000 € chacune qui ont ainsi été attribuées à toutes les disciplines artistiques de l'ADAGP : peintres, photographes, designers, vidéastes, auteurs de bande dessinée ou d'illustration, etc. Elles s'accompagnent d'une ou plusieurs journées de formation au catalogage dispensée par des professionnels. Ainsi depuis, deux ans, 36 Ateliers pros ont eu lieu et ont formé 493 personnes.

→ [En savoir plus sur la dotation Catalogage des œuvres](#)

Début 2025, l'ADAGP a également publié **un guide pratique** dédié à cette dotation qui rassemble conseils et témoignages d'artistes, de successions, de conservateurs et de structures de diffusion autour de l'importance de ce travail de recensement des œuvres.

→ [Découvrir le guide *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la dotation Catalogage des œuvres*](#)

De plus, **le mardi 8 avril de 14h30 à 20h30, un colloque** sera organisé à l'ADAGP (11 rue Duguay-Trouin, 75006 Paris) qui, à l'occasion de trois tables rondes, présentera les enjeux et solutions qui s'offrent aux artistes pour documenter, organiser et valoriser leurs fonds d'œuvres et d'archives.

→ [En savoir plus sur le colloque *Documenter, organiser et valoriser le fonds d'œuvres d'un artiste : enjeux et stratégies*](#)

Le Fonds de soutien est ouvert annuellement sous forme de **deux sessions**, l'une au printemps, l'autre à l'automne. La session actuelle est ouverte **du mardi 24 mars à 11h au lundi 12 mai à 14h**.

→ [Découvrir l'appel à candidature des 6 catégories de dotations](#)